

Comité syndical du 10 mars 2023

Liste des délibérations

Le 10 mars 2023 à 16h00, le Comité du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges, dûment convoqué le 28 février 2023, s'est réuni en séance publique, dans la salle Gérard VANDENBROUCKE du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine – Site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Vincent LÉONIE, Président du syndicat.

- **Délibération n° 2023_CS01_01**
Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'examen du budget du syndicat doit être précédé d'un débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires. Ce débat doit porter sur les orientations constatées et à venir de la structure budgétaire syndicale.

Un document présentera des éléments qui permettront d'alimenter le débat, notamment le bilan prévisionnel de l'exécution budgétaire 2022 ainsi que les enjeux de la préparation budgétaire 2023.

Adoptée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023_CS01_02**
Avis sur la modification n°6 du PLU de Couzeix

La communauté urbaine a prescrit la modification n°6 du PLU de la commune de Couzeix le 2 décembre 2021, afin que le document d'urbanisme puisse intégrer l'agrandissement de la zone Ui et la modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Mas de l'Age. Le dossier a été transmis au SIEPAL le 24 février 2023 pour que le syndicat rende un avis.

Adoptée à la majorité (59 votes pour et 1 contre).